

BIZET Charles, Louis

Etat civil :

Né le 25 novembre 1916 à Paris.

Famille :

Fils de Lucien Bizet, Ouvrier, et de Hélène Fonck. Marié, trois enfants (1971¹).

Position :

Inspecteur Général des P.T.T. Décédé.²

Formation :

Ecole primaire supérieure de Vincennes. E.N.S.P.T.T. 1945-1948. 6è/23 sortie promotion général.³

Service militaire :

En 1940, Sous-lieutenant à la 4è division cuirassée renforcée, 6è demi-brigade de chars. Citation Ordre de la division, Croix de guerre avec étoile d'argent. " Jeune officier plein d'allant, s'étant déjà signalé en septembre, chef du char Condé, a, au cours d'un violent combat, pénétré le plus profondément dans le dispositif ennemi. Après avoir détruit plusieurs pièces antichars, a eu son char détruit. A ramené son équipage dont le pilote blessé, dans les lignes françaises après avoir rendu inutilisable son armement. " ⁴

Carrière :

-1936 :

Dans l'administration des P.T.T. à Paris (1936-1952). ⁵

-1941 :

Agent manipulant à Paris-117 en 1941.⁶

-1952 :

Inspecteur Principal à Marseille (1952). ⁷

-1955 :

Inspecteur Principal à Paris (1955-1958).⁸

-1958 :

Directeur des Services ambulants de l'Est puis de l'Ouest à Paris (1958-1966) ⁹ *Indice et ancienneté d'indice : 1000 16. 9. 60*¹⁰).

¹ A.N., F90 21138, dossier VII, Tableau d'avancement de 1971 pour le grade d'Inspecteur Général.

² Annuaire de l'E.N.S.P.T.T. , 1999, p. 26.

³ A.N., archives E.N.S.P.T.T. 950497 carton 4, classement promotion 1945-1948.

⁴ Bulletin Officiel des P.T.T., 1941, B.O. n°6, 28 février 1941, p. 209.

⁵ Messages, n°267, avril 1978, p. 22.

⁶ Bulletin Officiel des P.T.T., 1941, B.O. n°6, 28 février 1941, p. 209.

⁷ Messages, n°267, avril 1978, p. 22.

⁸ Messages, n°267, avril 1978, p. 22.

⁹ Messages, n°267, avril 1978, p. 22.

¹⁰ A.N., F90 21138, dossier VII, Tableau d'avancement de 1964 pour le grade d'Inspecteur Général.

-1966 :

*Directeur régional des services postaux à Toulouse (1966-1971)*¹¹, *grade et ancienneté d'indice : A 12 mars 1966*¹². *Notation des chefs de service des Directeurs régionaux des services postaux : 1966 : 18,5, 1967 : 19,5, 1968 : 19,5.*¹³

-1971 :

*Inspecteur général à la direction générale des postes, chargé du service du personnel (1971-1973)*¹⁴. *Classé 19^e sur 24 sur le tableau d'avancement de 1969 pour le grade d'Inspecteur Général*¹⁵. *Assure en 1975 les quatre séances de cours de l'E.N.S.P.T.T. sur Les services financiers de la Poste et le marché monétaire et financier. La collecte de l'épargne.*¹⁶

2 avril 1971 : Assiste en tant que Directeur régional des services postaux [Noté : “ Supplée M. le Directeur Général des postes] à la 90^e séance du Comité Technique Paritaire Central de la DIPAS (en même temps que Simon qui le préside puis Souchard, Pappalardo) qui porte sur la modification des statuts particuliers des corps d'agents d'exploitation, agents des installations, services de la distribution et du transport des dépêche, service des lignes, service automobile, contrôleurs, receveurs et chefs de centre. Lors de la discussion sur la modification du statut de particulier du corps des agents d'exploitation, MM. Riboulet et Crenier (C.G.T.) et Maviel (F.O.) demandent que les attributions des agents d'exploitation des services de la distribution et de l'acheminement et du service des lignes soient définies plus précisément. Ce à quoi Bizet répond qu'il est normal que s'agissant d'un grade nouveau il est normal de marquer sa spécificité. Bizet fait savoir que la Direction Générale des Postes n'est pas favorable par ailleurs, à un recrutement externe des agents d'exploitation des services de la distribution et de l'acheminement. Bizet fait valoir que les candidats au concours externe devraient être titulaires du B.E.P.C. Face à la demande de M. Bouygues (F.O.) souhaitant obtenir des précisions sur l'organisation de cours professionnels en faveur des agents d'exploitation des services de la distribution et de l'acheminement, Bizet indique que pour les fonctionnaires appartenant déjà aux services de la distribution ou de l'acheminement, le cours portera essentiellement sur les tâches de premier encadrement. Un cours plus complet sera dispensé aux fonctionnaires qui n'appartenaient pas à la distribution. Bizet est ensuite remplacé par Pappalardo à partir de 15h.¹⁷

-1972 :

28 avril 1972 : Le directeur général des Postes Joder reçoit en tant que Directeur général des Postes et assisté par Bizet, une délégation de la Section Nationale des Cadres Supérieurs C.G.T.-P.T.T. et de la Commission Nationale des Inspecteurs. Au cours de cette entrevue, la délégation dénonce les méthodes de gestion en cours de généralisation toutes plus ou moins inspirées de la DPO (Direction Par Objectif). Pour la C.G.T. les difficultés que connaissent

¹¹ *Messages*, n°267, avril 1978, p. 22.

¹² A.N., F90 21138, dossier VII, Tableau d'avancement de 1971 pour le grade d'Inspecteur Général.

¹³ A.N., F90 21137, dossier “ Tableau DRSP 1964-1970 ”, Notation des chefs de service pour l'année 1968, directeurs régionaux des services postaux.

¹⁴ *Messages*, n°267, avril 1978, p. 22.

¹⁵ A.N., F90 21138, dossier VII, Tableau d'avancement de 1969 pour le grade d'Inspecteur Général.

¹⁶ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier correspondance 1975, Programme de l'E.N.S.P.T.T. sur l'enseignement de connaissance de l'entreprise, décembre 1975.

¹⁷ Procès verbal du Comité Technique Paritaire de la DIPAS du 2 avril 1971, archives C.G.T.-P.T.T., carton E 8 “ CTP DIPAS 1965-1981 ”, chemise “ CTP DIPAS 1966-1974 ”.

alors les services ne sont pas toutes affaire de gestion mais trouvent leur origine dans le refus du gouvernement de doter ces services de moyens suffisants. Face aux tentations de privatisation, Joder est très fermement opposé à tout démantèlement et séparation entre les Télécommunications et la Poste alors que l'attitude de L.-J. Libois laisse planer un certain doute sur ce propos. Les autres thèmes abordés sont : -Les Primes de rendement : la délégation opposée à toute modulation des primes de rendement se voit répondre par Joder que celle-ci est fonction de l'efficacité des agents et qu'elle joue un rôle d'émulation. -Le recrutement de contractuels : la délégation dénonce l'appel fréquent à des contractuels, Joder répond qu'il s'agit d'une solution transitoire due au déficit de recrutement des Inspecteurs (IN) et se déclare favorable à l'emploi en priorité de fonctionnaires des P.T.T.. -Le blocage des Mutation : la délégation dénonce le blocage des mutations, Joder explique cette situation par le manque d'effectifs notamment d'INPA dans certain départements. -Carrière unique et application des conclusions de la sous-commission Lecarpentier : la délégation demande quelles sont dans le cadre de la préparation de budget pour l'année 1973 les propositions de la D.G.P. pour l'application, à titre de première étape vers la carrière unique INPA-INP, des conclusions de la sous-commission Lecarpentier : nomination des INPA au grade d'INP au bout de quatre ans, création du grade de directeur divisionnaire, revalorisation des indices des Directeurs départementaux et régionaux. Joder se déclare personnellement favorable au passage rapide des INPA au grade d'INP mais en évitant que les INP débutent à un indice trop faible. -Etude sur les niveaux de fonctions : à la demande de la délégation de connaître le contenu des rapports établis par les groupes de travail qui se sont penchés sur l'avenir du cadre A, Joder indique (sans révéler son contenu) que cette étude portait sur 850 cas et qu'elle avait été transmise à la Direction du personnel.¹⁸

-1973 :

*Directeur des services financiers du ministère des P. et T. (depuis 1973) devenus en 1977 les centres financiers et informatiques*¹⁹. A ce poste, s'occupe en janvier 1974 en liaison avec le Directeur du Trésor Bloch-Lainé (nécessité du contrôle des changes), de la mise en place d'une carte de paiement internationale "Postchèque garanti" aux titulaires d'un compte chèque postal se rendant à l'étranger (à la suite de l'accord technique conclu à La Haye le 22 septembre 1972 entre les administrations postales membres de la Conférence Européenne des Postes et Télécommunications (C.E.P.T.)). Est autorisé par le ministère de l'Economie et des Finances représenté par Bloch-Lainé à créer ce nouveau service pour les mois d'été 1974 mais la Direction du Trésor ne souhaite pas voir s'étendre l'usage des cartes de paiement garanti aux titulaires de livrets de la Caisse d'Epargne.²⁰

29 janvier 1973 : Présent à l'inauguration du centre de tri automatique de Orléans La Source (premier centre de tri automatique en Europe à reconnaissance optique des caractères (technologie américaine Recognition Equipment Inc.)).²¹

21 juin 1973 au 12 avril 1974 : Participe aux six réunions du Groupe de Réflexion sur l'avenir des Services financiers (en même temps que entre autres Joder, Dordain, Boulet, Delmas,

¹⁸ La tribune des cadres. Fédération Nationale des Postes et Télécommunications C.G.T. Edition mensuelle de la section nationale des cadres supérieurs, juin 1972, archives C.G.T.-P.T.T.

¹⁹ Messages, n°267, avril 1978, p. 22.

²⁰ Lettre dactylographiée de Ch. Bizet au ministre de l'Economie et des Finances, 14 janvier 1974. Lettre dactylographiée du Directeur du Trésor Bloch-Lainé au ministre des Postes et Télécommunications, 18 mars 1974. A. N., C.A.C., 840665/2 (F 90 bis 6343), dossier CEPT.

²¹ Chemise rose "Département du Loiret. Investissements postaux -Bâtiments, -Equipements, -Créations d'emplois", 25 janvier 1973, dossier cartonné noir "Déplacements de M. le Ministre 1973", A.N., C.A.C., 780259/116 (F90 bis 595).

Ourtau, Malgoire). “ Pour pouvoir présenter aux échelons de la décision politique les différentes options de stratégie à moyen terme à envisager selon qu’il s’agissait de remédier à l’affaiblissement de l’expansion des Services Financiers ou, au contraire, d’en prévoir les conséquences et de prendre les mesures permettant de les supporter, le Directeur Général des Postes [R. Joder], à l’instar de la méthode employée par le Groupe de Réflexion sur l’Avenir de la Poste, a pensé qu’il serait stimulant d’associer officiellement, dans une réflexion libre, des postiers et des personnalités étrangères à leur administration. C’est ainsi que, du 21 juin au 12 avril 1974, 6 réunions ont regroupé, sous la présidence du Directeur Général des Postes, assisté du Directeur des Services Financiers, 6 postiers et 6 personnalités du secteur privé (...). ”²²

-1974 :

4 mars 1974 : En tant que Directeur des Services Financiers, a délégué du ministre des Postes et Télécommunications (Jean Royer) (ainsi que MM. P. Goursolas, H. Mongas, E. Ourtau) pour signer à l’exception des décrets, tous actes individuels ou réglementaires ne soulevant pas de question de principe énumérés ci-après : -Les liquidations de dépenses; -Les engagements de dépenses dont le montant n’excède pas vingt millions de francs en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures ou de prestations de services, ou cinq millions de francs en toutes autres matières; -Les répartitions dans les Services Extérieurs, soit des emplois de titulaires, soit des heures d’auxiliaires; -Les projets de construction de bâtiments; les avances aux collectivités locales pour la construction ou l’aménagement d’immeubles, ainsi que les décisions d’aliénation d’immeubles; -Les concessions de logements aux fonctionnaires; -Les contrats passés avec les agents contractuels; -Les contrats tarifaires; -L’approbation des fascicules et rectificatifs des instructions générales; La fixation des quotes-parts, des taxes principales et accessoires et des indemnités des colis postaux ainsi que des mandats et envois contre remboursement du régime international; -Les arrêtés portant création des établissements et des centres (arrêté n°639 du 4 mars 1974, *J.O.* du 7 mars 1974).²³

-1975 :

8-18 avril 1975 : Participe en tant que directeur des services financiers à l’assemblée plénière de la CEPT à Malaga-Torremolinos (en même temps que entre autres : Le Saux, Joder, Davezac), fait partie à ce titre du secteur “ Postes ” de la délégué.²⁴

-1977 :

Avril 1977 : nommé en avril 1977 par décret du Président de la République à la Direction Générale des Postes, Directeur des services financiers et informatiques.²⁵ (Goursolas étant à ce moment là Directeur des services Postaux, Guy Delmas Directeur de l’action commerciales, Jean Davezac Directeur du Budget et de la comptabilité, Emile Simon Directeur Général des Postes, Pierre Le Saux Chef du Services des affaires internationales, N. Segard Secrétaire d’Etat aux Postes et Télécommunications).

²² Groupe de Réflexion sur l’avenir des services financiers, Rapport sur une recherche concernant l’avenir des services financiers de la Direction Générale des Postes, juin 1974, p. 2, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 19980493/4.

²³ Bulletin Officiel des P.T.T. , 1974, diff z, 1012 Cab 4, p. 14z.

²⁴ CEPT, VIIIe Session ordinaire de la Conférence. Malaga-Torremolinos, 8-18 avril 1975. I-Assemblée plénière, CEPT, 1975, p. 24, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

²⁵ Messages, n°255, avril 1977, p. 20.

20 juin-1er juillet 1977 : Participe en tant que Directeur des services financiers et informatiques à la IXe session ordinaire de la CEPT (en même temps que entre autres Le Saux, Joder, Delchier, Davezac) qui se déroule à Stockholm.²⁶

-1978 :

Avril 1978 : Nommé en avril 1978 par décret du Premier Ministre publié au *J.O.*, directeur général du Bureau d'Etudes des postes et télécommunication (B.E.P.T.O.M.).²⁷ Ivan Cabanne étant Président du Conseil d'administration du B.E.P.T.O.M.

-1980 :

Décembre 1980 : Proposé en décembre 1980 par Louis Boulet (alors inspecteur général directeur de l'Enseignement supérieur administratif des Postes et Télécommunications) à la signature du ministre pour faire partie du conseil d'orientation de l'E.N.S.P.T.T.²⁸ Membre du conseil d'orientation de l'E.N.S.P.T.T. (personnalités qualifiées désignées par le ministre) à la date de décembre 1980.²⁹

-1971 :

28 octobre 1971 : Nommé membre permanent du Comité d'organisation administrative générale en même temps que Vié (Décision n°5849 du 28 octobre 1971)³⁰; Comité d'organisation administrative générale créé par arrêté n°2190 du 16 août 1971 auquel (Article 1er) : “(..) est confiée une mission de coordination et d'harmonisation en matière d'organisation administrative des Postes et télécommunications (..)”. Chargé “-d'examiner les mesures relatives à l'organisation générale des services et de mettre au point les projets de textes correspondants qui seront soumis à la signature du ministre; -de suivre les études entreprises sur le plan interministériel en matière de réforme administrative et d'en préparer l'adaptation au ministère des Postes et télécommunications.”. Il est (Article 2) “(..) placé sous la présidence du directeur du personnel et des affaires sociales ou de son représentant (..)”.³¹

Activités politiques, syndicales, associatives :

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres :

-1957 :

Août 1957 : “ L'organisation des transports postaux dans la Région Parisienne. Départements de Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne ”, Revue des P.T.T. de France, n°4, juillet-août 1957, p. 13-18.

²⁶ CEPT, IX^e session ordinaire de la Conférence. Stockholm, 20 juin-1er juillet 1977. I-Assemblée plénière. CEPT, 1977, p. 29, archives P.T.T., A.N., C.A.C., 960441/2.

²⁷ Messages, n°267, avril 1978, p. 22.

²⁸ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier correspondance 1980, Lettre de L. Boulet au secrétaire d'Etat chargé des P.T.T., 12 décembre 1980.

²⁹ A.N., archives E.N.S.P.T.T., 950497 carton 1, dossier correspondance 1980, Composition du conseil d'orientation de l'E.N.S.P.T.T. décembre 1980.

³⁰ Bulletin Officiel des P.T.T., 1971, t.1, “ Blanc ”, A, doc 352, cab 30, p. 119.

³¹ Bulletin Officiel des P.T.T., 1971, t. 1, “ Blanc ”, A, doc 265, Cab 14, p. 71.

-1974 :

Juin 1974 : Le “ Groupe de Réflexion sur l’avenir des services financiers ” [de la Poste] dont Bizet est le vice-président, rend son Rapport sur une recherche concernant l’avenir des services financiers de la Direction Générale des Postes, juin 1974, 19 p. + annexes.³²

-1975 :

1er décembre 1975 : accorde un entretien au journal La vie française, sur “ Les CCP, banquiers sans vocation ”.³³

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de la Légion d’Honneur (décret du 28 juillet 1960, *J.O.* du 1er septembre 1960).³⁴

Officier Légion d’honneur, Commandeur Ordre du Mérite (Décret du 27 décembre 1974 paru au *J.O.* le 1er janvier 1975³⁵), Croix de guerre 1939-1945, Chevalier du Mérite postal.³⁶

³² Groupe de Réflexion sur l’avenir des services financiers, Rapport sur une recherche concernant l’avenir des services financiers de la Direction Générale des Postes, juin 1974, p. 2, archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 19980493/4.

³³ La Vie française, 1er décembre 1975, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15 (F 90 bis 5902), boîte H IX.

³⁴ Bulletin Officiel des P.T.T., 1960, A Cab 8, doc. 232, p. 33.

³⁵ Postes et Télécommunications, n°230, février 1975, p. 11.

³⁶ Who’s who in France 1975-1976, 12ème édition, Paris, éditions Jacques Lafitte, 1975, p. 248.